

Analyse des ventes de médicaments en France en 2012

Juillet 2013

Rapport coordonné par Philippe Cavalié (Direction de la Surveillance), avec le concours d'Alia Djeraba.



Sommaire

Préambule	4
Le marché pharmaceutique en 2012	5
Un marché en léger recul mais une offre diversifiée et des marchés hétérogènes	5
1. Les chiffres clés du marché pharmaceutique 2012	6
2. Les caractéristiques du marché pharmaceutique	7
2.1 L'évolution du marché français au cours de ces dix dernières années	7
2.2 Les caractéristiques de la consommation pharmaceutique	9
2.3 Les formes pharmaceutiques et les voies d'administration les plus utilisées	10
3. Le marché officinal	12
3.1 Les 30 substances actives les plus vendues en ville	12
3.2 Le marché des génériques	16
3.3 Les génériques les plus consommés en 2012	16
3.4 Les spécialités soumises à prescription médicale obligatoire	19
3.5 Les spécialités soumises à prescription médicale facultative	23
4. Le marché des médicaments à l'hôpital	26
4.1 Les 30 substances actives les plus vendues à l'hôpital en valeur	26
4.2 Les médicaments les plus vendus en valeur	28
4.3 La dynamique du marché hospitalier	29
5. Innovation, remboursement et prescription médicale obligatoire : des facteurs forts d'évolution du marché pharmaceutique	30
6. Annexe	31
6.1 Les principales classes du marché pharmaceutique en 2002 et en 2012	31
6.2 Évolution en quantités des ventes en officine	34



Préambule

Depuis de nombreuses années, les données de ventes dont dispose l'ANSM permettent de suivre l'évolution du marché pharmaceutique français. Elles contribuent également à en appréhender les principales caractéristiques et à en dégager, au-delà des mouvements conjoncturels, les tendances à plus long terme qui conduisent à sa transformation. En effet, ces données permettent de segmenter ce marché selon les quelques critères qui aident à mieux discerner les facteurs de son évolution. Car il n'y a pas un marché pharmaceutique unique, que l'on pourrait appréhender globalement, mais des marchés pharmaceutiques dont les dynamiques sont différentes, notamment parce que les médicaments qui les composent contribuent de façon très différenciée à la prise en charge thérapeutique des patients.

Ainsi, a-t-il été observé que les ventes en valeur de médicaments en France avaient reculé en 2012. Il s'agit là d'un fait réellement nouveau même si les taux de croissance relevés ces dernières années, notamment en 2011, montraient que la progression des ventes se poursuivait à un rythme de plus en plus modéré. De ce constat, il ne faut cependant pas déduire que les ventes de médicaments ont régressé dans toutes les classes pharmaco-thérapeutiques, que ce soit en ville ou à l'hôpital. En règle générale, il convient de dissocier les classes « innovantes », c'est-à-dire celles au sein desquelles de nouvelles substances actives ont contribué à modifier – dans des proportions plus ou moins importantes – les stratégies thérapeutiques, des autres classes, celles qui se sont caractérisées au cours de ces dernières années par une absence quasi-totale de renouvellement de l'offre. Quel que soit le marché étudié, l'absence d'innovation a pour conséquence presque inévitable une stagnation des ventes et, en ce qui concerne le marché pharmaceutique, le développement du marché des génériques avec, pour corollaire, des prix de vente plus faibles.

Ce nouveau rapport a donc pour objectif de présenter les données relatives aux ventes de médicaments sous un angle un peu différent de celui qui avait été retenu dans les précédentes éditions, de manière à mieux faire ressortir certaines caractéristiques de ce marché ainsi que les facteurs de sa transformation.



Le marché pharmaceutique en 2012

Un marché en léger recul

Les résultats 2012 amplifient la tendance observée depuis plusieurs années. En effet, la croissance en valeur du marché pharmaceutique, qui s'était ralentie au cours de ces dernières années, s'est complètement interrompue. Le montant total des ventes de médicaments (27,2 milliards d'euros) a reculé en France en 2012 de -1,5 %. Toutefois, ce chiffre recouvre des situations très différentes. En effet, si les ventes destinées aux officines ont reculé de -2,8 %, les ventes destinées aux établissements hospitaliers ont progressé de +3 %.

En revanche, le marché des génériques, qui était en recul en 2011, a de nouveau progressé en 2012. Les mesures adoptées au début de l'été 2012 pour favoriser la substitution des génériques ont très largement contribué à cette reprise.

... mais une offre diversifiée

2 800 substances actives différentes, correspondant à 11 000 spécialités, étaient disponibles sur le marché français en 2012. Le plus souvent, ces substances entrent dans la composition de médicaments de prescription, pris en charge par les régimes d'assurance maladie ou agréés à l'usage des collectivités. En ville, ce sont les formes orales sèches (comprimés et gélules principalement) qui sont quantitativement les plus vendues (plus des deux tiers du marché) ; à l'hôpital, ce sont, au contraire, les formes injectables qui sont les plus utilisées (près de deux tiers du marché).

... et des marchés hétérogènes

En ville, les ventes sont fortement concentrées sur certaines classes. En valeur, en dehors du cas particulier d'un produit de biotechnologie en ophtalmologie, les hypolipémiants occupent le premier rang, devant les analgésiques (dont les prix sont plus faibles mais qui sont vendus dans des quantités importantes) et les anti-asthmatiques. En quantités, les analgésiques sont les produits les plus vendus suivis par les psychotropes et les antibiotiques.

À l'hôpital, les antinéoplasiques représentent le marché le plus important, devant les immunomodulateurs dont les ventes progressent. Au troisième et au quatrième rangs figurent les antihémorragiques (c'est-à-dire pour l'essentiel les facteurs de la coagulation sanguine) et les antiviraux (des antirétroviraux pour plus de 90 % du marché hospitalier en valeur).

I. Les chiffres clés du marché pharmaceutique 2012

Le marché français avoisine **27,2 milliards d'euros** (en prix fabricant) qui se décompose entre :

- ◆ les ventes aux officines : **21,1 milliards d'euros** ;
- ◆ les ventes aux hôpitaux : **6,1 milliards d'euros**.

Globalement, le marché est en recul : **- 1,5 %**.

Les ventes aux officines⁽¹⁾ ont diminué en 2012 (**- 2,8 %**), mais celles destinées aux hôpitaux ont progressé (**+ 3 %**).

2 800 substances actives différentes sont commercialisées en 2012. Elles correspondent à **11 000 spécialités**.

En termes quantitatifs, **la consommation est en léger recul en 2012**. Elle s'est élevée à un peu plus de **3,1 milliards de boîtes**, en légère baisse par rapport à 2011. La diminution des ventes, plus marquée en chiffre d'affaires qu'en unités, s'explique, d'une part, **par les baisses de prix mises en œuvre en 2012 et**, d'autre part, **par le développement du marché des génériques**.

En ville, les spécialités soumises à prescription obligatoire sont les plus vendues : elles représentent plus de 81 % du chiffre d'affaires et 53 % des quantités vendues.

Le marché des spécialités non remboursables représente 9 % des ventes en valeur et 15 % en quantités. Sa progression s'explique en partie par le déremboursement de 150 présentations en 2012.

Que ce soit en chiffre d'affaires ou en nombre de boîtes vendues, la substance active la plus utilisée en ville demeure le paracétamol. À l'hôpital, c'est un antinéoplasique, le bévacizumab, qui réalise le chiffre d'affaires le plus important.

Le marché des génériques a progressé en 2012. Il représente désormais près de **14 %** du marché en valeur et plus de **26 %** en quantités.

En moyenne, un français consomme – encore – 48 boîtes de médicaments par an.

(1) Il est rappelé qu'il s'agit ici du montant des ventes réalisées par les entreprises pharmaceutiques à destination du marché officinal, et non du montant des ventes des officines aux patients.

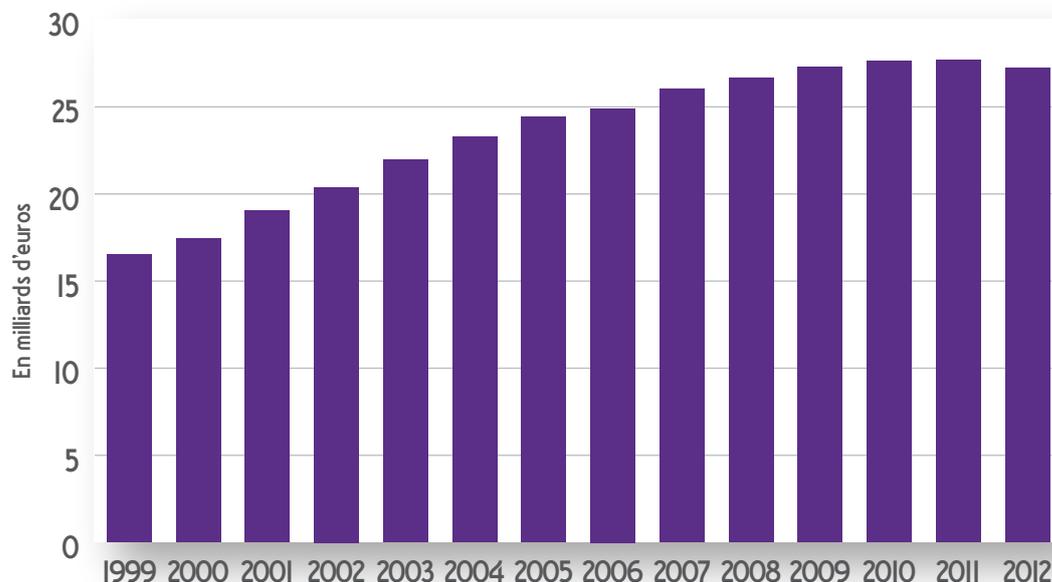
2. Les caractéristiques du marché pharmaceutique

2.1 L'évolution du marché français au cours de ces dix dernières années

Globalement, le marché pharmaceutique français – comme celui d'autres pays européens – a progressé à un rythme beaucoup moins soutenu qu'au cours de la décennie précédente. Ce ralentissement de la croissance – et même ce recul des ventes en 2012 – n'implique pas que toutes les classes thérapeutiques aient été impactées de la même manière. Les ventes de certaines classes continuent à augmenter régulièrement en fonction des besoins et de l'arrivée de nouveaux produits innovants. Dans d'autres classes, en revanche, la progression des ventes ne répond pas à des besoins non satisfaits identifiés et ne résulte pas de l'introduction de nouvelles substances actives qui représentent une avancée thérapeutique. De telles situations sont préoccupantes.

Il convient aussi de segmenter le marché pharmaceutique en dissociant les ventes destinées aux hôpitaux de celles destinées aux officines. Parmi ces dernières il faut distinguer les spécialités de prescription médicale obligatoire (PMO) de celles des spécialités de prescription médicale facultative (PMF). Leurs dynamiques sont très différentes, notamment parce que le poids de l'innovation thérapeutique varie fortement selon les segments de marché étudiés.

Figure 1 : évolution du chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques en France



Source: ANSM

Entre 2002 et 2012, le marché français est passé de 20,3 milliards d'euros à 27,2 milliards d'euros, soit un taux de croissance moyen annuel de 2,9 %.

Toutefois, si l'on examine ce taux de croissance pour chacun des segments du marché qui viennent d'être présentés, il ressort qu'en 10 ans le marché de ville a globalement progressé en valeur à un rythme moyen de 2,4 % et le marché hospitalier de 5 %, soit plus du double.

En ville, les spécialités de PMO et de PMF ont évolué très différemment. Le marché des médicaments à prescription médicale obligatoire a augmenté en moyenne de 3,1 % par an au cours de ces dix dernières années, tandis que celui des médicaments à prescription médicale facultative a diminué de - 0,6 % par an.

Que les spécialités les plus consommées, en 2002 comme en 2012, soient toujours celles composées de paracétamol, ne change rien au fait que la dynamique du marché repose sur les spécialités soumises à prescription médicale obligatoire, même si plusieurs substances actives ont été délistées⁽²⁾ et même si les médicaments de médication familiale se développent. Ce différentiel de croissance est d'autant plus significatif que les ventes des spécialités de PMO ont subi, avec le développement du marché des génériques, un effet « déflationniste » beaucoup plus important que les spécialités de PMF⁽³⁾.

Figure 2 : évolution du marché officinal 2002-2012 selon le statut des médicaments



En effet, en 2012, le marché des génériques était composé – en valeur – à plus de 94 % par des spécialités soumises à prescription médicale obligatoire. Aussi, l'impact sur la croissance du marché pharmaceutique a-t-il été nettement plus marqué pour les médicaments de PMO que pour ceux de PMF. À cet égard, la figure 2 met en évidence que le « décrochage » observé en 2012 provient bien du marché des médicaments de PMO, et non des médicaments de PMF, beaucoup moins concernés par les mesures prises.

(2) Rendant ainsi possible leur achat par les patients sans prescription médicale.

(3) Dont l'écart de prix avec la spécialité de référence ou « princeps » est progressivement passé, depuis la création du Répertoire des génériques, de 30 % à 60 %. De surcroît, le prix de la spécialité de référence est abaissé de 20 % dès la commercialisation de génériques.

2.2 Les caractéristiques de la consommation pharmaceutique

De très nombreux médicaments sont commercialisés en France. Il n'y a pas néanmoins autant de substances actives que de médicaments. En effet, en dehors des génériques, il existe des médicaments dont la composition en principe actif est similaire, bien qu'ils soient vendus sous des noms de marque différents et exploités par différents laboratoires pharmaceutiques.

⇒ Combien de médicaments sont commercialisés en France ?

Tableau I : nombre de médicaments et de substances actives commercialisés

Marché 2012	France	En ville	À l'hôpital
Nombre de substances actives	2 800	2 400	2 150
<i>dont substances de PMO</i>		1 500	
<i>dont substances de PMF</i>		1 075	
Nombre de spécialités	11 000	9 550	5 950

Le tableau I indique pour l'année 2012 :

- ◆ le nombre de substances actives utilisées : une spécialité pharmaceutique peut être composée d'une ou de plusieurs substances actives ;
- ◆ le nombre de substances actives utilisées en ville en distinguant celles soumises à prescription médicale obligatoire de celles dont la prescription médicale est facultative⁽⁴⁾ ;
- ◆ le nombre de spécialités disponibles correspond au nombre de dossiers d'autorisations de mise sur le marché (AMM) distincts. Toute AMM délivrée prend en compte la substance active, le dosage et la forme pharmaceutique.

Comme il ne s'agit pas d'une moyenne annuelle, mais d'un recensement de toutes les spécialités ayant été vendues au moins une fois au cours de l'année 2012, ces dénombrements sont légèrement surévalués puisqu'ils prennent en compte les médicaments dont la commercialisation s'est arrêtée en 2012. Ils traduisent néanmoins la très grande diversité du marché pharmaceutique français. Par ailleurs, les données relatives au marché « de ville » intègrent quelques spécialités à usage professionnel dentaire, dont le faible nombre ne justifie pas la création d'une catégorie spécifique.

⁽⁴⁾ Le cumul des substances actives de PMO et de PMF est un peu supérieur au total général (2 400). En effet, certaines substances actives, partiellement « délistées » (aciclovir, lopéramide, nifuroxide, oméprazole, etc.), relèvent à la fois de la PMO et de la PMF. D'autre part, certaines spécialités composées de plusieurs substances actives sont inscrites sur une liste, alors qu'une ou plusieurs des substances qui entrent dans sa composition ne sont pas individuellement listées.

2.3 Les formes pharmaceutiques et les voies d'administration les plus utilisées

Il existe un très grand nombre de formes pharmaceutiques et le nombre de voies d'administration est également élevé. Aussi, pour présenter en quelques chiffres les principales caractéristiques du marché pharmaceutique en 2012, les formes et les voies d'administration ont été, dans certains cas, combinées et regroupées.

⇒ La consommation en ville (nombre de conditionnements)

Tableau 2

Forme ou voie	% 2012
Voie orale – formes sèches	68,0 %
Voie orale – formes liquides	11,7 %
Voie cutanée	5,9 %
Formes injectables	3,9 %
Collyres	2,1 %
Voie inhalée	1,4 %
Voie rectale	1,0 %
Solution pour bain de bouche	1,0 %
Autres formes ophtalmologiques	0,6 %
Dispositifs transdermiques	0,4 %
Autres	4,0 %

Ce tableau met en évidence **l'utilisation prépondérante de la voie orale en ville**, qu'il s'agisse des formes sèches (comprimés, gélules, pastilles, granulés, dragées, etc.) ou des formes liquides (solutions ou suspensions buvables, sirops). Les médicaments administrés par voie cutanée (gels, lotions, solutions, émulsions, etc.) sont également utilisés régulièrement. **Les autres voies ou formes sont moins représentées dans ce classement parce qu'elles concernent souvent des médicaments ne relevant que d'un nombre très restreint de classes thérapeutiques.** Alors qu'un antidiabétique, un antihypertenseur, un antalgique ou un anti-ulcéreux se présenteront le plus souvent sous la forme d'une gélule ou d'un comprimé, la voie inhalée va, en revanche, presque exclusivement concerner les antiasthmatiques et les collyres ne concerneront que les médicaments ophtalmologiques. De surcroît, en ce qui concerne les formes injectables, cette voie d'administration implique, dans la plupart des cas, un acte infirmier, ce qui en restreint nécessairement l'usage en médecine ambulatoire.

⇒ La consommation à l'hôpital (nombre de conditionnements)

Tableau 3

Forme ou voie	% 2012
Formes injectables	62,0 %
Voie orale - formes sèches	16,6 %
Voie cutanée	9,6 %
Voie orale - formes liquides	6,0 %
Voie inhalée	1,6 %
Voie rectale	0,8 %
Solution pour dialyse	0,8 %
Autres	2,5 %

À l'hôpital, la situation est très différente. Ce sont les formes injectables qui sont – de très loin – les plus utilisées et représentent une part de la consommation presque identique à celle des formes orales sèches en ville. Les formes orales sèches sont, en revanche, relativement peu consommées (16,6 %).

(5) Rappelons que les remises légales sont déduites des montants déclarés auprès de l'ANSM. Les prix « fabricant » calculés intègrent donc ces remises qui, en revanche, sont exclues de l'estimation du prix public.

(6) Les prix de vente des spécialités non remboursables étant libres, les prix publics ne sont donc qu'estimés à partir de marges généralement observées.



3. Le marché officinal

Il a été relevé que les spécialités pharmaceutiques soumises à prescription médicale obligatoire constituaient l'élément moteur de la croissance du marché pharmaceutique en ville. Aussi, plutôt que d'opposer les spécialités remboursables aux spécialités non remboursables, est-il apparu plus pertinent d'appréhender ce marché sous un autre angle d'analyse, à savoir les spécialités de prescription médicale (PMO) obligatoire d'un côté, et les spécialités de prescription médicale facultative (PMF) de l'autre^[7].

Toutefois, les données d'ensemble sur le marché officinal sont présentées en introduction.

3.1 Les 30 substances actives les plus vendues en ville

Les tableaux 4 et 5 présentent le classement 2012 des trente substances actives les plus vendues en ville (en quantités et en chiffre d'affaires). Les ventes de toutes les spécialités composées d'une même substance – ou d'une même association de substances – sont donc regroupées et permettent ainsi d'avoir une représentation plus précise de l'utilisation réelle de ces substances et de leur contribution au chiffre d'affaires réalisé par les ventes de médicaments. Les tableaux 4 et 5 précisent également si la substance active relève de la PMO, de la PMF ou bien si, en fonction du dosage en substance active ou des tailles de conditionnement, elle peut être délivrée avec ou sans prescription médicale obligatoire.

⇒ Les 30 substances actives les plus vendues en ville (en quantités)

Tableau 4

Rang	Substance active	Classe ATC	Statut	Part du marché 2012 cumulée
1	Paracétamol	Antalgique	PMF	Les 3 premières : 18,6 %
2	Codéine en association	Antalgique	PMO/PMF	
3	Ibuprofène	Anti-inflammatoire/Antalgique	PMO/PMF	
4	Amoxicilline	Antibiotique	PMO/PMF	Les 6 premières : 21,9 %
5	Acide acétylsalicylique	Antithrombotique	PMF	
6	Lévothyroxine sodique	Médicament de la thyroïde	PMO	
7	Tramadol en association	Antalgique	PMO	Les 9 premières : 25,0 %
8	Phloroglucinol	Antispasmodique	PMF	
9	Colecalciferol (vitamine D3)	Vitamine D	PMO	
10	Paracétamol en association	Antalgique	PMF	Les 12 premières : 27,6 %
11	Metformine	Antidiabétique	PMO	
12	Diclofénac	Anti-inflammatoire	PMO/PMF	

[7] Toutefois ces deux catégories ne sont pas complètement « étanches » dans la mesure où certaines substances, en fonction de leur dosage ou de la taille de leur conditionnement, peuvent être ou non soumises à prescription médicale obligatoire (par exemple l'ibuprofène ou l'aciclovir).

Rang	Substance active	Classe ATC	Statut	Part du marché 2012 cumulée
13	Zolpidem	Hypnotique	PMO	Les 15 premières : 29,7 %
14	Esomeprazole	Anti-ulcéreux	PMO	
15	Amoxicilline et inhibiteur d'enzyme	Antibiotique	PMO	
16	Macrogol	Laxatif	PMF	Les 18 premières : 31,5 %
17	Alprazolam	Anxiolytique	PMO	
18	Furosémide	Diurétique de l'anse	PMO	
19	Méthadone	Traitement substitutif des pharmacodépendances	PMO	Les 21 premières : 33,1 %
20	Zopiclone	Hypnotique	PMO	
21	Atovarstatine	Hypolipémiant	PMO	
22	Prednisolone	Anti-inflammatoire	PMO	Les 24 premières : 35,9 %
23	Bisoprolol	Bêta-bloquant	PMO	
24	Dompéridone	Antiémétique	PMF	
25	Larmes artificielles et autres préparations	Médicament ophtalmologique	PMO	Les 27 premières : 35,9 %
26	Desloratadine	Antihistaminique à usage systémique	PMF	
27	Chlorhexidine en association	Antiseptique local	PMO	
28	Rosuvastatine	Hypolipémiant	PMO	Les 30 premières : 37,2 %
29	Associations d'amides	Anesthésique local	PMO	
30	Trimébutine	Médicament pour les troubles fonct. intestinaux	PMO	

Ces 30 substances actives représentaient en 2012, pour les entreprises qui ont déclaré leurs ventes, un montant total de 1,15 milliard de boîtes. **Le paracétamol domine très largement ce classement, puisque ses ventes représentent 50 % de ce total.** En association, le paracétamol apparaît également au dixième rang ; il est également présent dans la « codéine en association » qui comprend pour l'essentiel des spécialités associant de la codéine avec du paracétamol. En dehors des analgésiques, auxquels il convient d'ajouter pour partie l'ibuprofène, qui est également utilisé comme antalgique, apparaissent dans ce classement des pénicillines à large spectre, comme l'amoxicilline, seule ou en association, mais également des benzodiazépines, utilisées comme hypnotiques ou comme anxiolytiques. Il sera également relevé que l'acide acétylsalicyclique qui apparaît au cinquième rang concerne uniquement les spécialités dont les indications – en raison de leur dosage spécifique – sont limitées à l'inhibition de l'agrégation plaquettaire. Enfin, en ce qui concerne la méthadone, il faut relativiser son classement dans la mesure où toutes les présentations commercialisées sont des flacons unidose.

⇒ *Les 30 substances actives les plus vendues en ville (en valeur)*

Tableau 5

Rang	Substance active	Classe ATC	Statut	Part du marché 2012 cumulée
1	Paracétamol	Analgésique	PMF	Les 3 premières : 5,4 %
2	Ranibizumab	Médicament contre les troubles oculo-vasculaires	PMO	
3	Rosuvastatine	Hypolipémiant	PMO	
4	Adalimumab	Immunosuppresseur	PMO	Les 6 premières : 9,6 %
5	Salmétérol et autres médicaments	Médicaments pour les syndromes obstructifs des voies aériennes	PMO	
6	Atorvastatine	Hypolipémiant	PMO	
7	Etanercept	Immunosuppresseur	PMO	Les 9 premières : 12,9 %
8	Formotérol et autres médicaments	Médicaments pour les syndromes obstructifs des voies aériennes	PMO	
9	Clopidogrel	Antithrombotique	PMO	
10	Imatinib	Antinéoplasique	PMO	Les 12 premières : 15,3 %
11	Insuline glargine	Médicament du diabète	PMO	
12	Darbépoéine alfa	Préparation antianémique	PMO	
13	Prégabaline	Antiépileptique	PMO	Les 15 premières : 17,6 %
14	Ténofovir disoproxil et emtricitabine	Antiviral	PMO	
15	Simvastatine et ézétimibe	Hypolipémiant	PMO	
16	Esomeprazole	Anti-ulcéreux	PMO	Les 18 premières : 19,8 %
17	Erythropoïétine	Préparation antianémique	PMO	
18	Pegfilgrastim	Autres immunostimulants	PMO	
19	Escitalopram	Psychoanaleptique	PMO	Les 21 premières : 22,0 %
20	Enoxaparine	Antithrombotique	PMO	
21	Risperidone	Psycholeptique	PMO	
22	Somatropine	Hormone hypophysaire	PMO	Les 24 premières : 23,9 %
23	Oméprazole	Anti-ulcéreux	PMO	
24	Montélukast	Médicaments pour les syndromes obstructifs des voies aériennes	PMO	
25	Interferon beta-1a	Immunostimulant	PMO	Les 27 premières : 25,8 %
26	Tramadol en association	Analgésique	PMO	
27	Sitagliptine	Antidiabétique	PMO	
28	Rabéprazole	Anti-ulcéreux	PMO	Les 30 premières : 27,5 %
29	Ezetimibe	Hypolipémiant	PMO	
30	Pristinamycine	Antibiotique	PMO	

Ces 30 substances actives représentaient en 2012, pour les entreprises qui ont déclaré leurs ventes, un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros. Elles appartiennent à des classes très diverses, même si l'on y retrouve trois substances destinées au traitement de l'ulcère et trois substances hypolipémiantes. En revanche, aucune substance destinée au traitement de l'hypertension artérielle n'apparaît. La première place occupée par le paracétamol peut surprendre, dans la mesure où il s'agit d'une substance peu onéreuse, dont le prix de vente au public ne dépasse pas quelques euros. Il faut cependant prendre en compte qu'il s'agit de la substance active la plus consommée en France, comme le montre le classement du tableau 6. D'autre part, le chiffre d'affaires du paracétamol est réalisé par de très nombreuses spécialités exploitées par un nombre important d'entreprises pharmaceutiques. Dans d'autres cas, au contraire, ce chiffre d'affaires n'est réalisé que par une seule spécialité, comme le ranibizumab, qui est notamment indiqué dans le traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

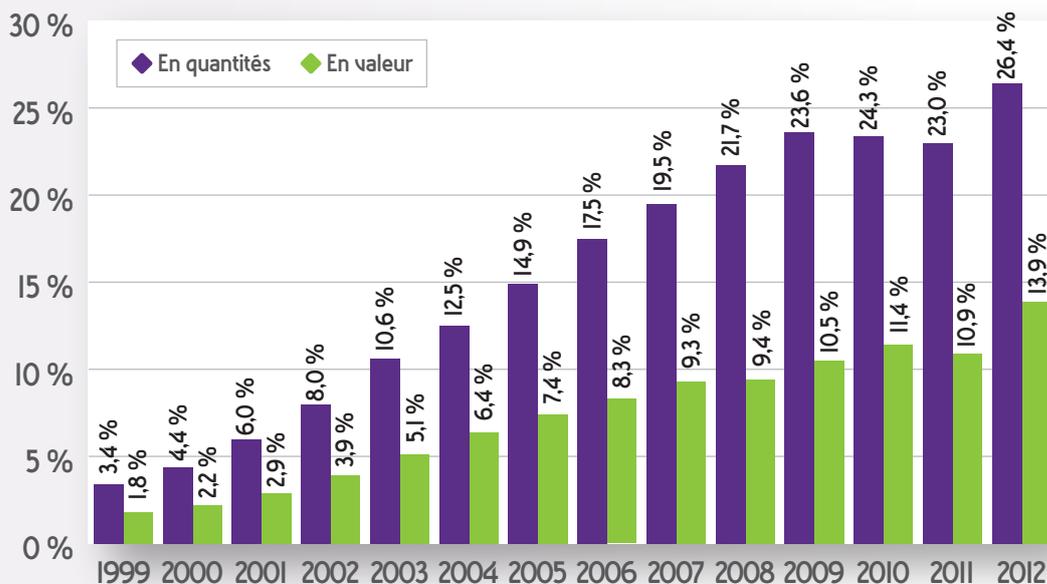
Sur les 30 substances actives les plus vendues (en valeur) en ville en 2012, vingt-neuf concernaient des spécialités de PMO.

3.2 Le marché des génériques

Le marché des génériques remboursables a significativement progressé en 2012. Sa croissance s'explique en grande partie par la généralisation de la mesure « Tiers-payant contre générique » qui représente, pour les patients, une forte incitation financière à accepter la substitution. En effet, le refus des génériques a pour conséquence de ne plus permettre à l'assuré de bénéficier du tiers-payant ni même du traitement électronique de la feuille de soins. **En 2012, les génériques représentaient près de 14 % en valeur et plus de 26 % en quantités du marché des spécialités remboursables.** La figure 3 retrace l'évolution de ce marché depuis la mise en place des groupes génériques en 1999.

Par ailleurs, si l'on distingue les génériques de PMO de ceux de PMF (qu'ils soient ou non remboursables), leurs parts de marché respectives sont très différentes. En 2012, **les génériques de PMO ont représenté 14,7 % en valeur de ce marché et 38,2 % en quantités, tandis que la part des génériques de PMF ne s'élevait qu'à 4,3 % en valeur et à 6,3 % en quantités.**

Figure 3 : Évolution de la part des génériques dans le marché des spécialités remboursables



3.3 Les génériques les plus consommés en 2012

Les génériques sont désormais présents dans la plupart des classes thérapeutiques et couvrent de nombreuses pathologies traitées en ville. Ainsi trouve-t-on des génériques parmi les antalgiques, les antibiotiques, les antidiabétiques, les antiulcéreux, les antihypertenseurs, les hypolipidémiants, les anti-inflammatoires, les anxiolytiques, etc.

⇒ **En quantités...**

Tableau 6

Rang	Dénomination commune du groupe	Classe	Millions de boîtes	% des génériques dans le groupe	% du marché des génériques
1	Amoxicilline	Antibiotique	35	94,9 %	4,8 %
2	Zolpidem	Hypnotique	20	81,9 %	2,7 %
3	Metformine	Antidiabétique	19	88,3 %	2,6 %
4	Omeprazole	Anti-ulcéreux	19	93,2 %	2,5 %
5	Ibuprofène	Antiinflammatoire-antalgique	18	81,7 %	2,5 %
6	Amoxicilline + acide clavulanique	Antibiotique	18	91,9 %	2,4 %
7	Alprazolam	Anxiolytique	18	92,1 %	2,4 %
8	Chlorhexidine + chlorobutanol	Préparation stomatologique	17	88,9 %	2,2 %
9	Ésoméprazole	Anti-ulcéreux	16	73,4 %	2,1 %
10	Zopiclone	Hypnotique	14	82,0 %	1,9 %
11	Furosemide	Diurétique de l'anse	14	85,1 %	1,9 %
12	Prednisolone	Glucocorticoïde	12	80,5 %	1,7 %
13	Bisoprolol	Bêtabloquant	11	77,2 %	1,5 %
14	Paroxétine	Antidépresseur	11	89,3 %	1,5 %
15	Cefpodoxime	Antibiotique	11	91,1 %	1,5 %
16	Macrogol 4000	Laxatif	10	73,2 %	1,4 %
17	Allopurinol	Antigoutteux	10	91,7 %	1,4 %
18	Pantoprazole	Anti-ulcéreux	10	83,8 %	1,3 %
19	Atorvastatine	Hypolipémiant	10	57,2 %	1,3 %
20	Domperidone	Antiémétique	9	80,8 %	1,3 %
21	Diclofénac	Anti-inflammatoire	9	57,3 %	1,2 %
22	Desloratadine	Antihistaminique	8	65,4 %	1,1 %
23	Ramipril	Inhibiteur de l'enzyme de conversion	8	88,8 %	1,1 %
24	Pravastatine	Hypolipémiant	8	91,3 %	1,1 %
25	Simvastatine	Hypolipémiant	8	93,5 %	1,1 %

Parmi ces vingt-cinq substances⁽⁸⁾ les plus consommées figurent notamment les antibiotiques les plus utilisés (amoxicilline seule ou en association avec l'acide clavulanique), de nombreux médicaments du système nerveux, des antihypertenseurs et d'autres médicaments du système cardio-vasculaire comme les hypolipémiants.

(8) Ce classement – comme le suivant – prend en compte tous les génériques inscrits au Répertoire, qu'ils soient ou non remboursables.

⇒ En valeur...

Tableau 7

Rang	Dénomination commune du groupe	Classe	CA millions d'euros	% du marché des génériques
1	Omeprazole	Anti-ulcéreux	110	4,0 %
2	Clopidogrel	Antiagrégant plaquettaire	100	3,6 %
3	Atorvastatine	Hypolipémiant	93	3,4 %
4	Ésoméprazole	Anti-ulcéreux	79	2,9 %
5	Simvastatine	Hypolipémiant	64	2,3 %
6	Amoxicilline + acide clavulanique	Antibiotique	63	2,3 %
7	Pravastatine sodique	Hypolipémiant	63	2,3 %
8	Ramipril	Inhibiteur de l'enzyme de conversion	53	2,0 %
9	Metformine	Antidiabétique	52	1,9 %
10	Pantoprazole sodique	Anti-ulcéreux	48	1,7 %
11	Bisoprolol	Bêtabloquant	46	1,7 %
12	Amoxicilline	Antibiotique	43	1,6 %
13	Cefpodoxime	Antibiotique	39	1,4 %
14	Amlodipine	Inhibiteur calcique	37	1,3 %
15	Venlafaxine	Antidépresseur	35	1,3 %
16	Paroxetine	Antidépresseur	35	1,3 %
17	Lercanidipine	Inhibiteur calcique	35	1,3 %
18	Tramadol	Antalgique	34	1,3 %
19	Valaciclovir	Antiviral	33	1,2 %
20	Risperidone	Antipsychotique	32	1,2 %
21	Olanzapine	Antipsychotique	32	1,2 %
22	Perindopril	Inhibiteur de l'enzyme de conversion	31	1,1 %
23	Fenofibrate	Hypolipémiant	30	1,1 %
24	Lansoprazole	Anti-ulcéreux	27	1,0 %
25	Prednisolone	Glucocorticoïde	25	0,9%

Ce classement⁽⁹⁾ présente des analogies avec celui des médicaments de marque les plus vendus présenté p. 21. Qu'il s'agisse de spécialités de référence ou de génériques, ce sont, en effet, le plus souvent **les médicaments appartenant aux classes les plus onéreuses qui occupent les premiers rangs.**

⁽⁹⁾ Qui prend en compte tous les génériques inscrits au Répertoire, qu'ils soient ou non remboursables

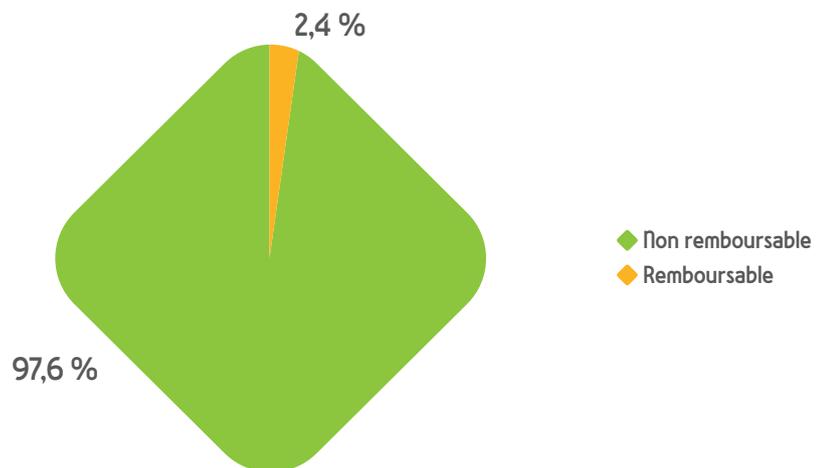
3.4 Les spécialités soumises à prescription médicale obligatoire

3.4.1 Leur prise en charge par les régimes d'assurance maladie

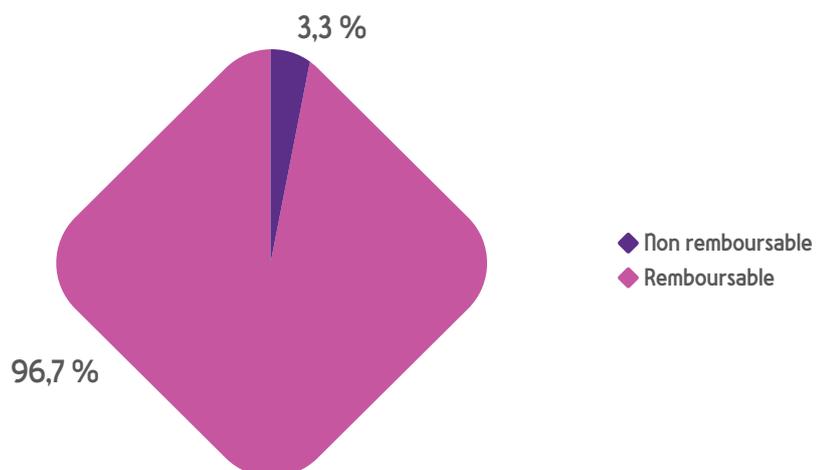
Que ce soit en valeur ou en quantités, **les spécialités de PMO sont presque toutes remboursées aux assurés sociaux**. Cette répartition résulte de ce que les pathologies graves – et prises en charge par les régimes d'assurance maladie – sont traitées par des médicaments qui impliquent obligatoirement une prescription médicale. Les seules spécialités non remboursables soumises à prescription médicale sont, pour l'essentiel des contraceptifs (très largement utilisés), les médicaments destinés au traitement des troubles de l'érection, quelques vaccins et quelques collyres. Par ailleurs, les quelque médicaments de PMO qui ne sont remboursables qu'à certaines catégories de population très étroites ont également été inclus dans cette catégorie.

Figure 4 : décomposition du marché des spécialités de prescription obligatoire

⇒ *En quantités...*



⇒ *En valeur...*



3.4.2 Les spécialités les plus vendues

Dans les classements présentés dans cette section, seules les spécialités vendues sous des noms de marque sont retenues. Les génériques ont fait l'objet d'un chapitre spécifique et la liste des trente substances actives les plus vendues en ville (en unités et en chiffre d'affaires) a déjà été présentée pages 12, 13 et 14.

⇒ **En quantités...**

Tableau 8

Rang	Spécialités	Classe	Cumul	Unités en millions de boîtes	% du marché officiel
1	Levothyrox	Médicament de la thyroïde	Les 5 premières spécialités :	125	4,0 %
2	Ixprim	Antalgique			
3	Uvedose	Vitamine D			
4	Dafalgan codéine	Antalgique			
5	Lamaline	Antalgique			
6	Methadone	Traitement substitutif opiacé	Les 10 premières spécialités :	190	6,1 %
7	Voltarene	Anti-inflammatoire			
8	Crestor	Hypolipémiant			
9	Seresta	Anxiolytique			
10	Pivalone	Traitement affections ORL			
11	Emlapatch	Anesthésique local	Les 15 premières spécialités :	239	7,6 %
12	Seroplex	Antidépresseur			
13	Ventoline	Antiasthmatique			
14	Previscan	Antithrombotique			
15	Subutex	Traitement substitutif opiacé			
16	Atarax	Anxiolytique	Les 20 premières spécialités :	275	8,8 %
17	Bi-profenid	Anti-inflammatoire			
18	Tahor	Hypolipémiant			
19	Pariet	Antiulcéreux			
20	Diprosone	Dermocorticoïde			
21	Seretide	Antiasthmatique	Les 25 premières spécialités :	307	9,8 %
22	Zaldiar	Antalgique			
23	Pyostacine	Antibiotique			
24	Rhinofluimicil	Traitement des affections rhinopharyngées			
25	Zymad	Vitamine D			

Le classement établi sur la base du nombre de boîtes vendues aux officines en 2012 comporte des médicaments appartenant à des classes thérapeutiques très variées : des antalgiques de palier II, des anxiolytiques, des antidépresseurs, des antiasthmatiques, des vitamines, des hypolipémiants, etc. Le médicament le plus vendu est toutefois un médicament indiqué dans le traitement des hypothyroïdies. Et la méthadone est classée au sixième rang. Ces classements peuvent surprendre. **Il convient de rappeler que l'indicateur fourni par le nombre de boîtes, doit parfois être pondéré pour refléter la réalité de la consommation et surtout comparer les produits entre eux⁽¹⁰⁾.** Ainsi toutes les présentations commercialisées de méthadone sont des flacons

(10) Cf. commentaires plus développés sur ce sujet pages 30 et 31.

unidose. De même, plusieurs facteurs doivent être considérés concernant le nombre élevé d'unités vendues de Lévothyrox® :

- ◆ les conditionnements vendus sont de faible contenance pour permettre les adaptations posologiques ;
- ◆ le taux de substitution par les génériques y est faible car la lévothyroxine fait partie des quelques groupes génériques exclus de la mesure « Tiers-payant contre génériques » ;
- ◆ il n'existe que deux substances actives pour traiter l'hypothyroïdie, dont la prévalence est aujourd'hui de 1 % à 2 % dans la population adulte nécessitant un traitement très prolongé souvent « à vie » ; la spécialité Lévothyrox® est le médicament dont l'utilisation est la plus répandue.

Tous ces éléments contribuent à placer cette spécialité au premier rang en quantités.

⇒ En valeur...

Tableau 9

Rang	Spécialités	Classe	Cumul	CA en millions d'euros	% du marché officiel
1	Lucentis	Médec. contre les troubles oculo-vasculaires	Les 5 premières spécialités :	1 551	7,4 %
2	Crestor	Hypolipémiant			
3	Humira	Immunosuppresseur			
4	Seretide	Médec. pour les syndromes obstructifs des voies aériennes			
5	Enbrel	Immunosuppresseur			
6	Tahor	Hypolipémiant	Les 10 premières spécialités :	2 426	11,6 %
7	Symbicort	Médec. pour les syndromes obstructifs des voies aériennes			
8	Glivec	Antinéoplasique			
9	Lantus	Médicament du diabète			
10	Aranesp	Préparation antianémique			
11	Lyrica	Antiépileptique	Les 15 premières spécialités :	3 220	15,3 %
12	Truvada	Antiviral			
13	Inegy	Hypolipémiant			
14	Neulasta	Immunostimulant			
15	Seroplex	Antidépresseur			
16	Lovenox	Antithrombotique	Les 20 premières spécialités :	3 852	18,3 %
17	Singulair	Antiasthmatique			
18	Pariet	Médicament pour l'ulcère peptique et le RGO			
19	Ezetrol	Hypolipémiant			
20	Pyostacine	Antibiotique			
21	Abilify	Antipsychotique	Les 25 premières spécialités :	4 388	20,9 %
22	Avonex	Interféron (traitement sclérose en plaques)			
23	Plavix	Antithrombotique			
24	Ixprim	Antalgique			
25	Prevenar	Vaccin pneumococcique			

Les produits figurant dans le classement en valeur sont très différents du classement en quantités (ainsi, un seul antalgique y apparaît). Plusieurs spécialités dites « ciblées » sur un évènement biologique à travers leurs mécanismes moléculaires y figurent. Ces médicaments – qui touchent des sous-groupes de pathologies – sont souvent issus des biotechnologies. Leur prix est très élevé, et malgré les quantités – relativement – faibles vendues, ces médicaments génèrent un chiffre d'affaires⁽¹⁾ important, devenant une nouvelle génération de « blockbusters ». **Parmi les 25 médicaments ayant le plus gros chiffre d'affaires, 7 appartiennent ainsi à des « biothérapies⁽²⁾ ».**

Ces nouvelles spécialités contribuent, année après année, à la transformation du profil pharmacologique et économique du marché pharmaceutique de prescription. La dynamique de ce marché se déplace des médicaments destinés à des populations assez larges vers des médicaments aux indications étroites, et donc destinés à être prescrits à un nombre beaucoup plus faible de patients, parfois pour de très longues périodes.

D'autres médicaments, que l'on pourrait qualifier de « traditionnels » parce qu'ils s'inscrivent encore dans la logique habituelle⁽³⁾ des « blockbusters » du passé, sont bien présents dans ce classement. Il s'agit notamment de médicaments destinés au traitement des hypercholestérolémies, dont 4 produits figurent parmi les 25 médicaments dont les montants des ventes ont été les plus élevés en 2012.

(1) Il est rappelé que les chiffres d'affaires mentionnés sont exprimés en prix fabricant hors taxes (c'est-à-dire le prix de vente du médicament par l'entreprise qui l'exploite), et non en prix public.

(2) Les « biothérapies » ou « thérapies biologiques » comprennent des médicaments dont la fabrication procède des techniques utilisant la recombinaison de l'ADN (ainsi les anticorps monoclonaux dont la DCI finit par le suffixe...mab), mais aussi des produits de la chimie modulant spécifiquement des voies moléculaires d'activation de l'ADN (ainsi les inhibiteurs de kinases dont la DCI finit par le suffixe...ib).

(3) C'est-à-dire un produit qui génère un chiffre d'affaires très important par la conjonction des deux éléments suivants : prix plutôt élevé et niveau des quantités vendues très important. La nouvelle génération de « blockbusters », issus notamment des biotechnologies, s'inscrit, comme nous l'avons noté, dans une perspective différente, dans ce que nous pourrions appeler un nouveau paradigme : ils associent un prix de vente très élevé à des quantités vendues – relativement – faibles.

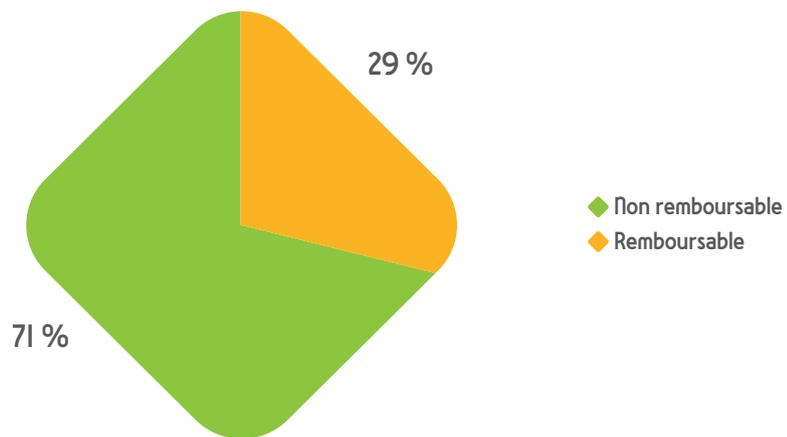
3.5 Les spécialités soumises à prescription médicale facultative

3.5.1 Leur prise en charge par les régimes d'assurance maladie

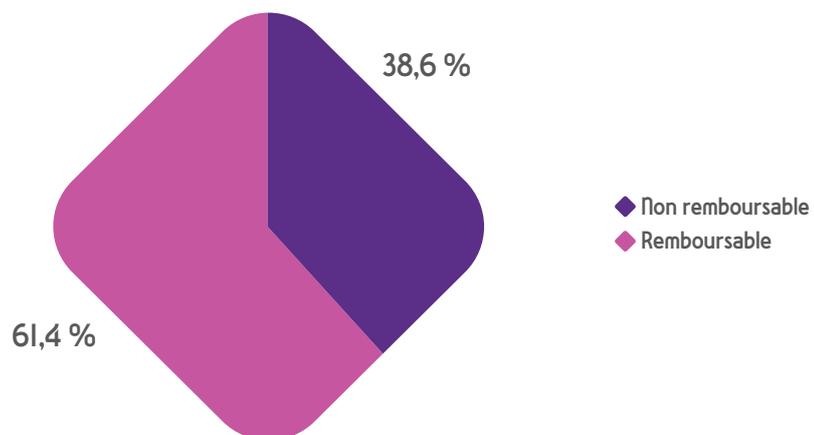
À la différence des spécialités de PMO, qui sont presque toutes remboursées par les régimes d'assurance maladie, les spécialités de PMF se partagent davantage entre le marché remboursable et le marché non remboursable. Plus d'une boîte vendue sur trois concerne un médicament non remboursable. En valeur, la part de marché des spécialités non remboursables est plus faible, notamment parce que les médicaments non remboursables les plus onéreux sont inscrits sur liste et sont donc soumis à prescription obligatoire (contraceptifs, par exemple).

Figure 5 : décomposition du marché des spécialités de prescription facultative

⇒ En quantités...



⇒ En valeur...



Les spécialités les plus vendues

⇒ En quantités...

Tableau 10

Rang	Spécialités	Classe	Cumul	Unités en millions	% du marché officiel
1	Doliprane	Antalgique	Les 5 premières spécialités :	492	15,7 %
2	Dafalgan	Antalgique			
3	Efferalgan	Antalgique			
4	Kardegic	Anti-agrégant plaquettaire			
5	Spasfon	Antispasmodique			
6	Gaviscon	Traitement symptomatique du RGO	Les 10 premières spécialités :	560	17,8 %
7	Nurofen	Anti-inflammatoire/antalgique			
8	Meteospasmyl	Antispasmodique			
9	Eludril	Antibactérien à usage local			
10	Dexeryl	Emollient et protecteur			
11	Biseptine	Antiseptique	Les 15 premières spécialités :	610	19,4 %
12	Piasclédine	Antalgique			
13	Macrogol	Laxatif			
14	Codoliprane	Antalgique			
15	Donormyl	Sédatif			
16	Helicidine	Antitussif	Les 20 premières spécialités :	648	20,6 %
17	Smecta	Antidiarrhéique			
18	Aspegic	Antalgique			
19	Diffu k	Traitement des hypokaliémies			
20	Lysopaïne	Préparation pour la gorge			
21	Strepsil	Préparation pour la gorge	Les 25 premières spécialités :	682	21,7 %
22	Flector	Anti-inflammatoire			
23	Tardyferon	Traitement carences en fer			
24	Advil	Antalgique - Antinflammatoire			
25	Maxilase	Préparation pour la gorge			

⇒ **En valeur...**

Tableau II

Rang	Spécialités	Classe	Cumul	CA en millions d'euros	% du marché officinal
1	Doliprane	Antalgique	Les 5 premières spécialités :	508	2,4 %
2	Dafalgan	Antalgique			
3	Efferalgan	Antalgique			
4	Chondrosulf	Anti-arthrosique			
5	Permixon	Traitement hypertrophie bénigne prostate			
6	Piasclédine	Anti-arthrosique	Les 10 premières spécialités :	743	3,6 %
7	Kardegic	Anti-agrégant plaquettaire			
8	Repevax	Vaccin associé			
9	Spasfon	Antispasmodique			
10	Daflon	Veinotonique			
11	Nurofen	Anti-inflammatoire - antalgique	Les 15 premières spécialités :	911	4,4 %
12	Omacor	Hypolipémiant			
13	Dexeryl	Émoullient et protecteur			
14	Oscillocoquinum	États grippaux			
15	Gaviscon	Traitement symptomatique du RGO			
16	Pentasa	Traitement maladie inflammatoire du tube digestif	Les 20 premières spécialités :	1 050	5,0 %
17	Smecta	Antidiarrhéique			
18	Meteospasmyl	Antidiarrhéique			
19	Strepsil	Antitussif			
20	Nicorette	Traitement de la dépendance tabagique			
21	Tanakan	Vasodilatateur périphérique	Les 25 premières spécialités :	1 161	5,6 %
22	Ginkor fort	Veinotonique			
23	Biseptine	Antiseptique			
24	Helicidine	Antitussif			
25	Lysopaïne	Préparation pour la gorge			

Les tableaux présentés mettent en évidence plusieurs caractéristiques du marché des spécialités de PMP :

- ◆ que l'on considère ce marché en valeur ou en quantités, ce sont en grande partie les mêmes spécialités qui apparaissent dans les deux classements : antalgiques d'usage et anti-inflammatoires d'usage très répandus (paracétamol, ibuprofène), médicaments destinés aux pathologies hivernales les plus courantes, antispasmodiques...;
- ◆ aucune spécialité que l'on peut qualifier de « nouvelle » n'apparaît dans ces deux classements. Ce sont tous des médicaments commercialisés (parfois sous d'autres noms de marque) depuis des dizaines d'années ;
- ◆ ces deux classements portent sur l'année 2012, mais ils présentent peu de différences avec ceux de 2002. Le rang occupé par certaines spécialités a pu varier, mais ce sont souvent des raisons purement économiques (déremboursement de médicaments intervenus au cours de ces dix dernières années) qui expliquent ces évolutions.

(14) À ces classements il conviendrait d'ajouter, s'il était possible de regrouper des médicaments de composition différente, de forme pharmaceutique différente et de hauteur de dilution différente, toutes les spécialités homéopathiques à nom commun, dont le chiffre d'affaires global avoisinait 180 millions d'euros et le nombre de boîtes vendues 170 millions.

4. Le marché des médicaments à l'hôpital

4.1 Les 30 substances actives les plus vendues à l'hôpital en valeur

Tableau I2

Rang	Substance active	Classe ATC	Part du marché 2012 cumulée
1	Bévacizumab	Antinéoplasique	Les 3 premières : 15,1 %
2	Facteur VIII de coagulation	Facteur de la coagulation sanguine	
3	Infliximab	Immunosuppresseur	
4	Trastuzumab	Antinéoplasique	Les 6 premières : 27,1 %
5	Rituximab	Antinéoplasique	
6	Immunoglobulines humaines polyvalentes	Immunoglobuline	
7	Pémétréxed	Antinéoplasique	Les 9 premières : 33,8 %
8	Lénalidomide	Immunosuppresseur	
9	Cétuximab	Antinéoplasique	
10	Natalizumab	Immunosuppresseur	Les 12 premières : 42,2 %
11	Bosentan	Antihypertenseur	
12	Bortezomib	Antinéoplasique	
13	Eculizumab	Immunosuppresseur	Les 15 premières : 45,6 %
14	Darbépoéline alfa	Préparation antianémique	
15	Associations (solutions pour nutrition parentérale)	Solution pour nutrition parentérale	
16	Ténofovir disoproxil et emtricitabine	Antiviral	Les 18 premières : 48,8 %
17	I8F-fludéoxyglucose	Produit radiopharm. à usage diagnostique	
18	Caspofungine	Antimycosique à usage systémique	
19	Azacitidine	Antinéoplasique	Les 21 premières : 51,5 %
20	Télaprevir	Antiviral	
21	Plasma sanguin	Sang et dérivés	
22	Oxygène	Gaz médical	Les 24 premières : 51,5 %
23	Eptacog alfa (activé)	Facteur de la coagulation sanguine	
24	Bocéprevir	Antiviral	
25	Voriconazole	Antimycosique à usage systémique	Les 27 premières : 53,6 %
26	Paracétamol	Antalgique	
27	Abiratérone	Antihormones et apparentés	
28	Imiglucérase	Autre médic. des voies digestives et du métabolisme	Les 30 premières : 55,7 %
29	Raltégravir	Antiviral	
30	Darunavir	Antiviral	

Le chiffre d'affaires du secteur hospitalier est encore plus concentré qu'en ville sur un petit nombre de substances actives.

30 substances actives représentaient en 2012 un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros, soit près de 56 % du chiffre d'affaires cumulé des substances actives commercialisées à l'hôpital.

Par ailleurs, ce classement met en évidence la part prépondérante des antinéoplasiques et des immunomodulateurs, et notamment les produits issus de biotechnologie.

En 2012, le Bevacizumab, un anticorps anti VEGF, produit de biotechnologie indiqué dans le traitement des cancers, a représenté le chiffre d'affaires le plus élevé du milieu hospitalier. Les facteurs de la coagulation sanguine apparaissent au deuxième rang dans ce classement, mais ces médicaments, qui ne sont pas disponibles en officines, font l'objet d'une rétrocession hospitalière importante.

Au 3^e rang apparaît le trastuzumab, un anticorps monoclonal anti Her2 Neu, produit de biotechnologie indiqué notamment dans les cancers du sein. Ces trois substances ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 900 millions en 2012.

4.2 Les médicaments les plus vendus en valeur

Tableau I3

Rang	Spécialités	Classe	Cumul	CA 2012 en millions d'euros	% du marché hospitalier
1	Avastin	Antinéoplasique	Les 5 premières spécialités :	1264	20,8 %
2	Remicade	Immunosuppresseur			
3	Herceptin	Antinéoplasique			
4	Mabthera	Antinéoplasique			
5	Alimta	Antinéoplasique			
6	Revlimid	Immunosuppresseur	Les 10 premières spécialités :	1841	30,3 %
7	Advate	Facteur de la coagulation sanguine			
8	Erbix	Antinéoplasique			
9	Tysabri	Immunosuppresseur			
10	Tracleer	Antihypertenseur pulmonaire			
11	Velcade	Antinéoplasique	Les 15 premières spécialités :	2246	36,9 %
12	Soliris	Immunosuppresseur			
13	Aranesp	Préparation antianémique			
14	Tegeline	Immunoglobuline humaine			
15	Truvada	Antiviral			
16	Cancidas	Antimycosique à usage systémique	Les 20 premières spécialités :	2560	42,1 %
17	Vidaza	Antinéoplasique			
18	Incivo	Antiviral			
19	Clairyg	Immunoglobuline humaine			
20	Kogenate	Facteur de la coagulation sanguine			
21	Novoseven	Facteur de la coagulation sanguine	Les 25 premières spécialités :	2810	46,2 %
22	Privigen	Immunoglobuline humaine			
23	Victrelis	Antiviral			
24	Vfend	Antimycosique à usage systémique			
25	Zytiga	Antihormones et apparentés			

Les 25 médicaments les plus vendus aux hôpitaux représentaient en 2012 près de la moitié du marché hospitalier. Beaucoup plus qu'en ville, le poids des dépenses de médicaments repose sur un très petit nombre de médicaments⁽¹⁵⁾. Ce sont des antinéoplasiques, des immunomodulateurs, des antirétroviraux ou des facteurs de la coagulation sanguine.

Dix médicaments sur les 25 réalisant les plus gros chiffres d'affaires à l'hôpital sont des « biothérapies » ; les quatre premiers chiffres d'affaires sont réalisés par des anticorps monoclonaux humains recombinants.

Quatre médicaments bénéficiant du statut de « médicament orphelin » figurent également dans ce classement : deux immunosuppresseurs, un antinéoplasique et un antihypertenseur pulmonaire.

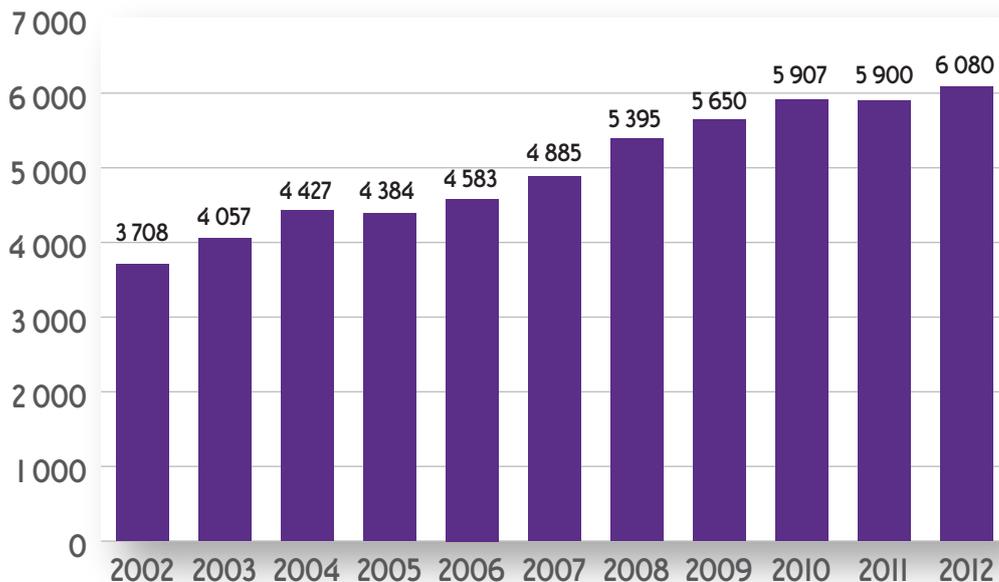
Les médicaments orphelins représentent globalement un chiffre d'affaires excédant 590 millions d'euros, soit près de 10 % du montant total des ventes de médicaments aux hôpitaux.

(15) Les données dont dispose l'ANSM ne permettent pas de mesurer la part de la rétrocession dans le chiffre d'affaires réalisé par chaque médicament. Il faut bien entendu en tenir compte pour évaluer l'impact réel de ces médicaments sur les budgets hospitaliers.

Les spécialités inscrites au Répertoire des génériques de l'ANSM n'ont représenté que 2,5 % des ventes à l'hôpital en 2012, soit 150 millions d'euros.

4.3 La dynamique du marché hospitalier

Figure 6



La dynamique du marché hospitalier diffère de celle du marché de ville et se caractérise, le plus souvent, par des taux de croissance annuels plus élevés. Ainsi, **au cours de ces dix dernières années, le taux de croissance moyen a été de 5 % par an en valeur**, soit un rythme de croissance **plus de deux fois supérieur à celui observé en ville**. Cet écart peut s'expliquer par plusieurs facteurs qui sont, en fait, corrélés. La prise en charge thérapeutique des pathologies les plus graves est assurée par l'hôpital. Et il y est fait recours à des substances actives très récentes, lorsque celles-ci représentent une innovation dont le patient va tirer un bénéfice (en termes d'espérance de vie, de qualité de vie, de réduction des effets secondaires, etc.).

Or, le coût de ces nouvelles substances actives peut être très élevé. Leur usage, même contrôlé, « tire » nécessairement la croissance du marché pharmaceutique hospitalier. Le tableau présenté en annexe montre le poids de plus en plus important des antinéoplasiques et des immunosupresseurs dans le marché hospitalier. Le schéma retenu pour décrire l'évolution du marché des médicaments de prescription en ville s'applique avec encore plus de force au marché hospitalier. Sa dynamique ne repose pas sur des médicaments d'usage largement répandu et qui seraient consommés par tous les services hospitaliers. Elle procède, au contraire, de médicaments ciblés, réservés à quelques services spécialisés et qui relèvent souvent de la biothérapie. En 2012, **le montant total des ventes des médicaments de biothérapie *stricto sensu* approchait 2 milliards d'euros, soit près du tiers du marché hospitalier**. Il faut également relever que la croissance du marché hospitalier, si on l'examine sur longue période, a malgré tout été freinée par la levée de la réserve hospitalière de certaines spécialités, ce qui a eu pour effet de reporter vers le marché de ville une partie de la consommation relevant jusqu'alors de l'hôpital (par exemple, l'érythropoïétine en 2005).



5. Innovation, remboursement et prescription médicale obligatoire : des facteurs forts d'évolution du marché pharmaceutique

Si l'on étudie d'un point de vue plus général l'évolution de la croissance au sein des segments du marché pharmaceutique, trois constats peuvent être établis :

- ◆ l'innovation thérapeutique est le principal moteur de la croissance du marché. Elle irrigue en tout premier lieu le **marché hospitalier**, mais également le **marché de ville de PMO remboursable**. De surcroît, ce dernier marché bénéficie également de l'apport de nouvelles substances initialement destinées au seul marché hospitalier mais qui, en raison de la levée de la Réserve Hospitalière, deviennent disponibles en ville ;
- ◆ le marché de la **PMF remboursable** se caractérise, a contrario, par une absence presque totale d'innovation thérapeutique et par un renouvellement des produits très faible. Dans ce contexte, la croissance ne pourrait être assurée que par une consommation accrue, difficilement envisageable dans notre pays où la consommation globale de médicaments est déjà élevée ;
- ◆ le marché de la **PMF non remboursable** se renouvelle davantage que celui de la **PMF remboursable**. Il bénéficie, en effet, de l'apport croissant de substances délistées, générant ainsi la mise sur le marché de spécialités de PMF non remboursable, alors que tous les médicaments contenant cette substance active avaient auparavant le statut de PMO remboursable. Par ailleurs, le marché de la PMO non remboursable a reçu l'apport de nouveaux médicaments qui, du fait de leur classe pharmacologique ou de leurs indications, ne sont pas admis au remboursement et ont donc été directement commercialisés en spécialités non remboursables (par exemple, certains contraceptifs, certains médicaments de la dépendance tabagique).

6. Annexe

6.1 Les principales classes du marché pharmaceutique en 2002 et en 2012

Les vingt classes présentées dans ces classements correspondent au niveau 2 de la classification internationale ATC, élaborée par l'OMS⁽¹⁶⁾.

⇒ Les 20 classes les plus vendues en ville (en quantités)

Rang	Classe ATC	Unités vendues en 2012 en millions de boîtes	% d'acct 2012/2011	Part de marché	
				2012	2002
1	Analgésiques	705	1,0 %	22,3 %	15,6 %
2	Psycholeptiques	165	- 0,2 %	5,2 %	5,2 %
3	Antibactériens a usage systémique	136	3,0 %	4,3 %	5,0 %
4	Médicaments pour les troubles de l'acidité	99	4,6 %	3,1 %	2,3 %
5	Tous autres médicaments	96	- 15 %	3,0 %	3,9 %
6	Médicaments ophtalmologiques	87	1,8 %	2,8 %	2,8 %
7	Médicaments du rhume et de la toux	83	1,7 %	2,6 %	3,7 %
8	Antithrombotiques	78	9 %	2,5 %	1,5 %
9	Médicaments pour les troubles fonctionnels gastro-intestinaux	78	- 5,9 %	2,5 %	2,6 %
10	Médicaments agissant sur le système renine-angiotensine	76	- 2,2 %	2,4 %	2,0 %
11	Anti-inflammatoires et antirhumatismaux	74	2,2 %	2,4 %	2,1 %
12	Psychoanaleptiques	69	- 5,1 %	2,2 %	2,3 %
13	Agents modifiant les lipides	69	- 2,0 %	2,2 %	1,9 %
14	Médicaments du diabète	67	4,5 %	2,1 %	1,8 %
15	Médicaments pour la constipation	63	- 11,1 %	2,0 %	1,9 %
16	Hormones sexuelles et modulateurs de la fonction génitale	59	2,5 %	1,9 %	3,2 %
17	Antihistaminiques a usage systémique	58	- 2,8 %	1,8 %	1,6 %
18	Préparations nasales	56	- 6,4 %	1,8 %	2,5 %
19	Médicaments pour les syndromes obstructifs des voies aériennes	52	- 1,1 %	1,7 %	1,5 %
20	Vitamines	51	19,6 %	1,6 %	0,8 %

(16) Cette classification ATC (anatomique, thérapeutique, chimique), a été établie par l'Organisation mondiale de la santé afin de favoriser les études internationales sur l'utilisation des médicaments. Les médicaments sont classés selon l'organe sur lequel ils agissent et/ou leurs caractéristiques thérapeutiques et chimiques. La classification se décline en cinq niveaux, qui vont du groupe thérapeutique jusqu'à la substance.

⇒ Les 20 classes les plus vendues en ville (en valeur)

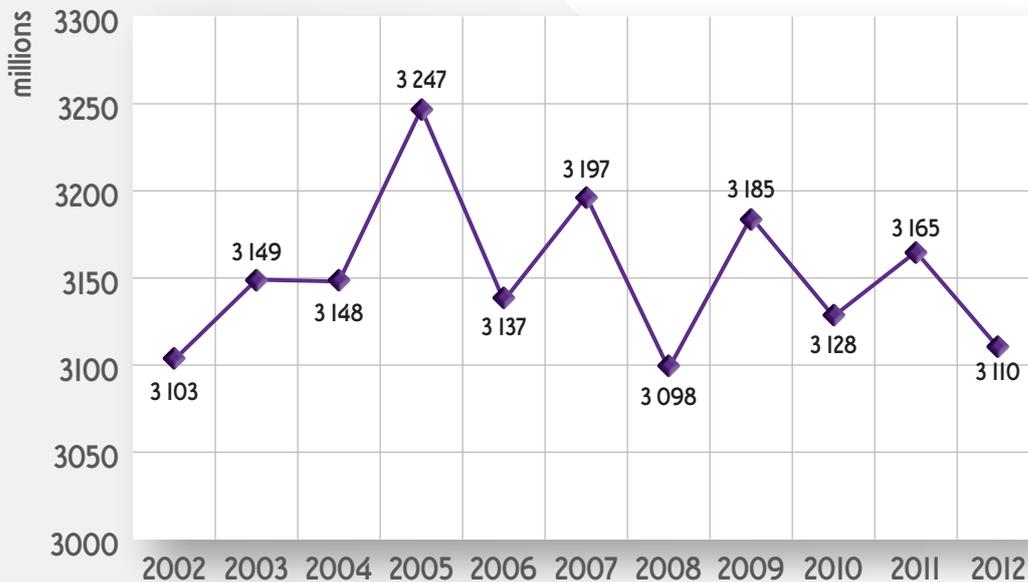
Rang	Classe	CA 2012 en millions d'euros	Part de marché	
			2012	2002
1	Agents modifiants les lipides	1 162	5,5 %	6,2 %
2	Analgésiques	1 160	5,4 %	5,4 %
3	Médicaments pour les syndromes obstructifs des voies aériennes	1 128	5,3 %	4,3 %
4	Médicaments agissant sur le système renine-angiotensine	1 063	5,0 %	5,9 %
5	Médicaments du diabète	999	4,7 %	2,6 %
6	Immunosuppresseurs	974	4,6 %	1,0 %
7	Antiviraux a usage systémique	969	4,5 %	1,7 %
8	Antithrombotiques	836	3,9 %	3,1 %
9	Médicaments ophtalmologiques	805	3,8 %	1,9 %
10	Psycholeptiques	707	3,3 %	3,2 %
11	Psychoanaleptiques	665	3,1 %	4,4 %
12	Antibactériens a usage systémique	625	2,9 %	5,7 %
13	Médicaments pour les troubles de l'acidité	622	2,9 %	5,9 %
14	Antinéoplasiques	613	2,9 %	0,1 %
15	Immunostimulants	599	2,8 %	1,0 %
16	Hormones sexuelles et modulateurs de la fonction génitale	500	2,4 %	3,9 %
17	Médicaments urologiques	466	2,2 %	1,7 %
18	Vaccins	439	2,1 %	1,2 %
19	Antiépileptiques	434	2,0 %	1,0 %
20	Thérapeutique endocrine	380	1,8 %	1,6 %

⇒ Les 20 classes les plus vendues à l'hôpital (en valeur)

Rang	Classe	CA 2012 en millions d'euros	Part de marché	
			2012	2002
1	Antinéoplasiques	1558	25,6 %	17,0 %
2	Immunosuppresseurs	700	11,5 %	6,7 %
3	Antihémorragiques	571	9,4 %	7,2 %
4	Antiviraux a usage systémique	455	7,5 %	9,6 %
5	Immunsérums et immunoglobulines	314	5,1 %	2,5 %
6	Substituts du sang et solutions de perfusion	304	5,0 %	6,3 %
7	Autres médicaments des voies digestives et du métabolisme	212	3,5 %	1,8 %
8	Antimycosiques a usage systémique	173	2,8 %	1,6 %
9	Antithrombotiques	147	2,4 %	1,8 %
10	Antibactériens a usage systémique	145	2,4 %	7,9 %
11	Antihypertenseurs	125	2,1 %	0,2 %
12	Préparations antianémiques	123	2,0 %	7,2 %
13	Tous autres médicaments	115	1,9 %	3,1 %
14	Anesthésiques	114	1,9 %	3,6 %
15	Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	109	1,8 %	1,1 %
16	Psycholeptiques	90	1,5 %	2,2 %
17	Analgésiques	88	1,4 %	1,4 %
18	Myorelaxants	65	1,1 %	0,8 %
19	Thérapeutique endocrine	45	0,7 %	0,0 %
20	Antiépileptiques	44	0,7 %	0,5 %

6.2 Évolution en quantités des ventes en officine

Figure 7



L'évolution du nombre de boîtes représentée sur la figure 7 ne porte que sur les conditionnements vendus en officine et exclut l'homéopathie à nom commun (représentant en moyenne entre 170 et 180 millions de boîtes chaque année). La consommation apparente qui résulte de cet indicateur se caractérise par une assez grande stabilité. Toutefois, sur longue période, cet indicateur doit être interprété avec prudence car plusieurs facteurs exercent un impact sur le nombre de boîtes vendues : changements dans les tailles de conditionnement, (à partir de 2006, par exemple, des conditionnements de trois mois ont été commercialisés pour les médicaments destinés à des traitements chroniques), mise sur le marché de présentations différemment dosées en substance active, développement des médicaments « mono-prises » (c'est-à-dire une prise unique par jour, voire une par semaine comme pour certains traitements de l'ostéoporose, par exemple). Seul un étalon de mesure tel que la DDJ, fixée par l'OMS, permettrait de neutraliser complètement leur impact, mais son utilisation généralisée n'est pas possible puisqu'il existe de nombreuses substances actives qui ne disposent pas d'une DDJ. Toutefois, lorsque l'étude des quantités vendues porte sur une courte période, les inconvénients d'une mesure en nombre de boîtes s'atténuent, même s'ils ne disparaissent pas complètement. D'une manière générale, l'amplitude des variations interannuelles s'explique par la combinaison des facteurs suivants, dont les effets peuvent se cumuler puisqu'ils sont indépendants les uns des autres :

1. degré d'incidence des pathologies hivernales ;
2. phénomènes de stockage (souvent liés à une évolution de la réglementation économique) ;
3. remboursements de spécialités pharmaceutiques ;
4. actions de maîtrise médicalisée

Par ailleurs, il convient de rappeler que toute analyse quantitative de la consommation pharmaceutique doit prendre en compte la très grande disparité des tailles de conditionnement. En effet, ceux-ci s'échelonnent du traitement unidose jusqu'à des traitements de trois mois.

143/147 boulevard Anatole France
F-93285 Saint-Denis Cedex
Tél.: +33 (0)1 55 87 30 00

